

## RÉFÉRENCE ET IDENTITÉ

Michel SEYMOUR

On oppose généralement la théorie "descriptiviste" des noms propres de Frege et Russell à la théorie de Kripke et les raisons qu'on a pour se représenter ainsi la situation sont multiples. Kripke s'attaque à la distinction frégréenne du sens et de la référence et la plupart des théories descriptivistes font justement intervenir une notion de sens en plus de la référence. Il s'attaque aussi à l'idée que le sens détermine la référence quelle que soit la notion de sens invoquée et il souligne à cet égard que, dans l'usage d'expressions référentielles, les images mentales, expériences perceptuelles ou descriptions linguistiques associées, qui pourraient jouer le rôle de "sens", ne livrent pas les conditions nécessaires et suffisantes pour le succès de l'acte référentiel. Kripke s'objecte donc aussi d'une manière générale à l'idée que des descriptions associées de traits caractéristiques empiriques puissent garantir le succès de ces actes. Ensuite, ses critiques s'adressent autant aux théories qui prétendent qu'une seule description donne le sens du nom qu'aux théories qui prévoient que ce sens est livré plutôt par un faisceau de descriptions et autant à celles d'un locuteur isolé qu'à celles d'une communauté de locuteurs. Enfin, même s'il reconnaît que dans certains cas d'introduction d'un nom propre dans la langue, des descriptions définies peuvent intervenir pour *fixer la référence* du nom, il prétend que même cela ne peut constituer un modèle général acceptable. Ultimement, les descriptions ne servent pas plus à fixer la référence qu'à fixer le sens des noms.

La conclusion à tirer semble très simple. La théorie descriptiviste est mise en échec sur tous les plans et une juste compréhension des thèses de Kripke devrait s'accompagner d'un rejet de cette théorie. Le texte qui suit vise cependant à montrer que la conclusion à tirer n'est pas aussi simple et que l'on peut avantageusement reconstruire la théorie de Kripke à l'intérieur d'un cadre descriptiviste. On a souvent signalé que sa thèse sur la rigidité était compatible avec une position descriptiviste, soit en prétendant que l'on peut accorder une large portée aux noms lorsqu'ils apparaissent en contexte modal, soit en stipulant que des propriétés essentielles identifiantes viennent spécifier le sens des noms. Mais ces manœuvres ne

sont que des accommodements faits à l'intérieur de la théorie classique. Je voudrais pour ma part montrer que l'intégralité des thèses de Kripke sur la référence sémantique peut être restituée dans le cadre de la théorie classique.

D'une manière générale, je m'objecte à l'interprétation selon laquelle Kripke aurait d'abord et avant tout voulu montrer que les noms n'ont pas de connotation pour découvrir ensuite certains faits concernant l'identité à travers les mondes possibles, la rigidité, l'essentialisme, etc. A l'inverse, je prétendrais plutôt, m'appuyant en cela sur les affirmations de Kripke lui-même <sup>(1)</sup>, que c'est à l'occasion d'une réflexion sur la logique modale quantifiée, la nécessité de l'identité et l'identité des indiscernables qu'il en est arrivé à questionner le cadre descriptiviste traditionnel. Son objectif principal est selon moi davantage de défendre des thèses concernant les fondements de la logique modale que le rejet de la théorie descriptiviste. Dans les pages qui suivent, je concentrerai mon attention sur les noms propres pour montrer qu'un cas limite de la théorie descriptiviste paraît fait sur mesure pour Kripke. Il s'agira de défendre une position quinienne sur le sujet ou une position que se rapproche de celle défendue par Quine. Je ne prétend donc pas à une très grande originalité sur ce plan. L'intérêt qu'il y a à revenir une fois de plus sur un sujet déjà usé et pour lequel on a fait couler beaucoup trop d'encre est ailleurs. Il y a bien sûr le fait que la reformulation proposée nous permet de résoudre les énigmes traditionnelles que la théorie kripkéenne est en tant que telle incapable de résoudre. Mais il y a aussi le fait qu'elle permette de rendre compte d'approches théoriques très différentes de celle de Kripke. Enfin, il y a surtout le fait que la théorie de Kripke se fonde, comme les autres théories d'ailleurs sur une lecture trop exclusive des usages référentiels. La théorie descriptiviste que je propose permettrait de relativiser ces diverses positions philosophiques et de leur imposer un cadre sémantique commun. J'y reviendrai plus loin. Pour le moment, je voudrais suggérer que la théorie la plus souvent admise, celle de Kripke, est parfaitement exprimable à l'intérieur d'un certain cadre descriptiviste. <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> KRIPKE, S., [1980], *Naming and Necessity*, Basil Blackwell, Oxford, 3-5.

<sup>(2)</sup> Une suggestion de ce genre a déjà été faite par PLANTINGA, A., [1978], "The Boethian Compromise", *American Phil. Quarterly*, 15, 129-138. L'auteur cherche toutefois à préserver le cadre théorique classique et non reformuler la théorie de Kripke à l'intérieur du cadre théorique classique.

On aurait sans doute tort de prétendre que Kripke défend explicitement dans sa monographie la thèse que les noms propres peuvent être conçus comme des abréviations de descriptions définies. Le texte indique qu'il pense plutôt le contraire. Toutefois, plusieurs éléments nous portent à croire qu'une certaine version limite de la théorie descriptiviste doit être considérée comme donnant un portrait fidèle des idées de Kripke. Il paraît possible de soutenir non seulement qu'une telle théorie est compatible avec ce qui est affirmé dans le texte, mais aussi qu'elle permet de mettre en lumière ses présupposés en plus d'apporter des justifications à certaines des thèses essentielles de l'ouvrage.

La théorie en question prévoit qu'un nom propre comme "Socrate" est une abréviation pour la description "L'individu qui est Socrate" ou "L'individu qui est identique à Socrate". Plusieurs choses nous portent à croire que Kripke reconnaîtrait volontiers que la propriété d'être identique à Socrate est attachée au terme "Socrate" et qu'en ce sens le nom peut être conçu comme une abréviation pour la description qui désigne l'individu ayant cette propriété. Il admet explicitement cette suggestion pour les termes d'espèces et on ne voit pas pourquoi il s'y opposerait dans le cas des noms propres. <sup>(3)</sup> En outre, cette propriété est conçue par Kripke comme une propriété triviale parce qu'il traite l'identité comme une propriété primitive. Elle ne se réduit donc pas à l'indiscernabilité de qualités empiriques et ne nous fait pas accrédi-ter le point de vue habituel de la théorie descriptiviste. Notre hypothèse se vérifie aussi en partie dans le test intuitif que Kripke utilise pour statuer sur la rigidité des noms. Le terme "Nixon" est un désignateur rigide parce que Nixon n'aurait pas pu ne pas être Nixon. La rigidité du terme viendrait donc du caractère nécessaire de la propriété qui lui est attachée. <sup>(4)</sup>

Une objection à notre suggestion doit être cependant immédiatement écartée. On suppose d'emblée que les noms propres sont des termes singuliers et on considère sur la base d'un tel présupposé la description que nous proposons. Puisque la description en question contient le nom propre lui-même, il est affirmé qu'elle ne peut à bon droit compter comme contenant un véritable prédicat. Mais la suggestion est justement de ne pas compter les noms propres comme des termes singuliers et de les assi-

<sup>(3)</sup> KRIPKE, S., [1980], 128.

<sup>(4)</sup> KRIPKE, S., [1980], 48-49; KRIPKE, S., [1971], "Identity and Necessity", M.K. MUNITZ, (ed), *Identity and Individuation*, New York U.P., 149.

miler plutôt à la catégorie des prédicats. Dans cette optique, le terme "Socrate" peut ensuite être conçu ou bien comme un prédicat primitif (Kripke) ou bien comme un prédicat qui se substitue par abréviation à n'importe quel prédicat particulier qui détermine l'identité de Socrate (Russell).

Kripke signale lui-même que sa théorie pourrait tout aussi bien être formulée pour les noms propres conçus comme abréviations de descriptions quiniennes. <sup>(5)</sup> Pour le nom propre "Socrate", on aurait par exemple "Le Socratiser". Kripke souligne ensuite qu'il ne s'attaque au fond qu'aux théories descriptivistes qui se présentent comme des solutions au problème de la référence des noms propres en langues naturelles et non aux auteurs qui proposent comme Quine une réforme du langage. La description particulière que Kripke considère ("Le Socratiser") révèle ici, il est vrai, le caractère réformateur de l'approche quinienne. Le prédicat est un terme inventé et il ne devrait se substituer au nom propre que dans la notation idéale d'un langage construit. Mais la suggestion quinienne peut être vue davantage comme une hypothèse sur les langues naturelles si la description choisie est "L'individu identique à Socrate", ainsi qu'il le suggère parfois. <sup>(6)</sup>

Notre hypothèse est en outre compatible avec l'abandon de la distinction entre le sens et la référence des expressions. Comme le remarque Kripke, la théorie de Russell ne suppose nullement la distinction frégréenne. Bien au contraire, Russell la critique ouvertement, dans "On Denoting" notamment. <sup>(7)</sup> Dans la théorie russellienne, les descriptions sont en effet elles-mêmes éliminées en symboles incomplets et ne se voient pas, pour cette raison, conférées un sens et une référence. Kripke admet lui-même que sa critique ne concerne au fond qu'un amalgame des théories de Frege et Russell. <sup>(8)</sup> La théorie russellienne, dans sa lettre même, n'est pas directement affectée par les critiques de Kripke. On a souvent rapproché la position de Kripke et celle de Mill qui suppose que les noms propres n'ont pas de "connotation", et la nouvelle théorie de la référence est souvent aussi appelée une théorie "millienne". Or, la théorie de Mill, comme le

<sup>(5)</sup> KRIPKE, S., [1980], 29, note 5.

<sup>(6)</sup> QUINE, W.V.O., [1970], *Philosophy of Logic*, Prentice-Hall, 25.

<sup>(7)</sup> RUSSELL, B., [1905], "On Denoting", *Mind*.

<sup>(8)</sup> KRIPKE, S., [1979], "A puzzle about belief", dans A. MARGALIT, (ed), *Meaning and Use*, D. Reidel, 271, note 3.

note M. Lockwood, devrait elle-même être reconstruite comme une théorie qui prévoit que les noms propres sont des abréviations de descriptions définies semblables à celles que je propose. <sup>(9)</sup>

J'ai dit que ma reconstruction permettait aussi de comprendre certains présupposés à l'œuvre dans la théorie kripkéenne. Cela est montré simplement par le fait que ses thèses sur les noms propres découlent implicitement de thèses sur la notion d'identité. Le fait de concevoir l'identité à Socrate comme une propriété primitive (contrairement à ce que prescrivent Leibniz et Russell) la rend triviale et explique pourquoi le nom propre est non-connotatif. <sup>(10)</sup> Kripke pense en outre que l'identité est une notion absolue et non relative. "Être identique à Socrate" n'est pas elliptique pour "Être le même H que Socrate", ainsi que le suggèrent les théoriciens de l'identité relative. Cela expliquerait pourquoi il n'y a même pas de concepts associés aux noms et pourquoi la référence à Socrate est toujours une référence à l'individu lui-même plutôt que d'être une référence à un individu satisfaisant un critère d'identité. <sup>(11)</sup> Enfin, Kripke conçoit l'identité comme nécessaire et ce fait est à la base de la thèse sur la rigidité des noms. Le fait de traduire les noms en descriptions définies nous permet donc de mettre en relief les différentes prémisses dans la théorie kripkéenne des noms.

Notre suggestion est à l'effet de considérer les noms propres au fond comme des expressions syncatégorématiques apparaissant toujours dans le contexte "est identique à ...", ou comme des prédicats monadiques (par exemple, "x est Socrate") qui satisfont une clause d'unicité, exactement comme les descriptions russelliennes une fois qu'elles ont été éliminées.

Ce genre de paraphrases, ai-je dit, nous permet de mettre en évidence les présupposés théoriques de Kripke qui sont à la base de sa conception des noms. Mais il y a une raison encore plus fondamentale pour justifier notre insistance à reconstruire ainsi la théorie de Kripke. Une de ses thèses essentielles est que les énoncés d'identité contenant des noms propres sont nécessaires et *a posteriori*. Or, on ne saurait garantir leur caractère de vérités *a posteriori* que si ce sont des énoncés synthétiques, c'est-à-dire des énoncés qui sont rendus vrais en vertu d'états de choses dans le monde

<sup>(9)</sup> LOCKWOOD, M. [1975], "On Predicating Proper Names", *Philosophical Review*, 84, 471-498.

<sup>(10)</sup> KRIPKE, S., [1980], p. 108.

<sup>(11)</sup> KRIPKE, S., [1980], pp. 42 et suivantes.

et non en vertu des seules règles sémantiques. Si les expressions “Hesperus” et “Phosphorus” sont des termes singuliers non-connotatifs, un énoncé d’identité les contenant sera vrai parce que les deux termes ont la même dénotation, et donc, vrai en vertu des seules règles sémantiques du langage. Kripke veut cependant écarter cette interprétation des énoncés d’identité selon laquelle l’identité est au sujet d’expressions au lieu d’être au sujet d’un objet dont on dit qu’il serait identique à lui-même. En traitant les termes “Hesperus” et “Phosphorus” comme des prédicats, le référent dans ce cas est l’objet qui est Hesperus ou qui est Phosphorus, c’est-à-dire l’objet qui tombe en fait sous l’extension du terme. Le fait que tel ou tel objet tombe sous l’extension d’un prédicat ne dépend pas que des seules règles sémantiques mais dépend aussi du monde. L’énoncé d’identité affirme donc que l’objet qui en fait appartient à l’extension de “Hesperus” est identique à l’objet qui appartient en fait à l’extension de “Phosphorus”. Vu sous cet angle, l’énoncé est vrai en vertu du fait qu’un objet est identique à lui-même et non en vertu des seules règles sémantiques, conformément aux intentions de Kripke. <sup>(12)</sup>

Le fait d’assimiler les noms propres à la catégorie des prédicats nous permet donc d’expliquer en quel sens les énoncés d’identité sont synthétiques, mais cela nous permet aussi d’expliquer en quel sens leur vérité est *a posteriori*. D’une manière générale, les règles sémantiques pour les expressions de base font parti du savoir *a priori* d’un agent sémantiquement compétent. En particulier, un agent devrait connaître *a priori* les règles de dénotation pour les termes singuliers du langage. Si les noms propres sont des termes singuliers non-connotatifs, l’agent sait *a priori* qu’un énoncé d’identité les contenant est vrai ou faux. L’extension des prédicats, par contre, ne fait pas partie du savoir sémantique *a priori* des locuteurs et le fait d’assimiler les noms aux prédicats nous permet alors d’expliquer pourquoi les énoncés d’identité sont vrais *a posteriori*.

Pour toutes les raisons que nous venons d’invoquer, il convient de reconstruire la théorie kripkéenne des noms propres comme une version limite de la théorie descriptiviste. Une telle théorie est compatible avec l’abandon de la distinction entre le sens et la référence, avec l’idée qu’aucune propriété empirique particulière ne se voit associée aux noms propres et détermine la référence de ceux-ci, enfin aussi avec la thèse sur la rigidité

<sup>(12)</sup> KRIPKE, S., [1980], p. 108.

des noms. Mais elle a en plus l'avantage de faire ressortir le fait que des thèses en théorie de l'identité sont à la base de la théorie kripkéenne des noms propres. Finalement, j'ai même fait la suggestion que la reconstruction proposée permettait d'apporter une justification à certaines des thèses essentielles de l'ouvrage.

En terminant, je dirai quelques mots sur la conception générale des noms propres que je voudrais mettre de l'avant. Cela me donnera l'occasion de fournir des justifications additionnelles, autres qu'exégétiques, pour reconstruire la théorie kripkéenne de la manière que j'ai indiqué.

Il faudrait reconnaître aux noms propres un caractère et un contenu. <sup>(13)</sup> Le caractère d'une expression est sa signification linguistique et il fournit une règle permettant de déterminer le contenu relativement à un contexte. Par exemple, l'expression indexicale "je" a une signification linguistique rendue par la description "L'énonciateur de cette énonciation". On représente formellement le caractère par une fonction de contexte dans contenu. Le contenu est en général assimilé au "sens", c'est-à-dire à ce qui est exprimé par l'expression relativement à un contexte. Etant donné que ce qui est exprimé l'est indépendamment du monde possible dans lequel on se trouve (c'est ce qui est compris et reste identique à travers les mondes possibles), on le représente comme une fonction de monde possible dans dénotation.

Je défendrais donc volontiers que les noms propres ont un caractère et un contenu. Il convient cependant de faire aussitôt un certain nombre de précisions. Il faut tout d'abord dire en quoi consiste le caractère des noms propres car Kaplan, lui, ne leur reconnaît pas de signification linguistique. Mon hypothèse est qu'un nom comme "Lévesque" a une signification linguistique rendue par la description "L'individu nommé 'Lévesque'". Il ne s'agit pas ici de prétendre que le nom est synonyme de cette description. Elle ne sert pas à spécifier le contenu invariablement exprimé par le nom mais seulement son caractère. Et puisque je m'en tiens au caractère, je ne propose pas une explication de la référence des noms. On peut alors difficilement parler de la vacuité de cette "explication". Kripke a certes raison de critiquer ceux qui proposent ce genre de description définie pour expliquer la référence des noms car la notion de réfère-

<sup>(13)</sup> KAPLAN, D., [1979], "On the Logic of Demonstratives", dans P. FRENCH, et al, (eds), *Contemporary Perspectives in the Philosophy of Language*, University of Minnesota Press, 401-412.

rence réapparaît dans la description. <sup>(14)</sup> Mais encore une fois, mon propos est ici seulement de rendre compte de leur signification linguistique.

Une autre erreur d'interprétation doit aussi être écartée. Ma suggestion concernant le caractère des noms n'a pas pour effet de faire porter les énoncés d'identité sur des expressions linguistiques et de leur reconnaître par conséquent un statut méta-linguistique. Cela ne serait vrai que si la description en question était proposée pour rendre compte du contenu des noms.

Il faut aussi faire remarquer que le contenu ne doit pas ici être réifié en une entité idéale, un sens. En vertu de son caractère et en fonction du contexte, les noms déterminent des contenus qui peuvent être rendus par des descriptions définies et aucune entité idéale n'est introduite si les descriptions sont à leur tour éliminées à la manière de Russell. Il n'est donc pas prétendu qu'un nom propre exprime, relativement à un contexte, un concept qui est aussi exprimé par telle ou telle description, comprise comme un terme singulier frégéen. Il faut dire plutôt qu'un nom propre est, relativement à un contexte, susceptible d'être traduit par une description conçue à la manière de Russell. Le nom propre "Lévesque" détermine en fonction du contexte un contenu qui est rendu par la description "L'individu qui est Lévesque\*" et qui s'épuise dans l'information véhiculée par celle-ci. Le prédicat "x est Lévesque\*" fait intervenir syncatégoriquement un nom propre nouveau dont le caractère est stable cette fois-ci, contrairement aux noms propres ordinaires qui ont très souvent un caractère variable, c'est-à-dire qu'ils désignent souvent un individu différent d'un contexte à l'autre. La stabilité de son caractère fait en sorte que le prédicat est satisfait par le même individu dans tous les contextes. Bref, le nom propre apparaissant dans ce prédicat est utilisé et non mentionné et il satisfait la condition d'unicité imposée par l'article défini qu'on analyse cette fois-ci à la manière de Russell. (L'article défini qui apparaît dans la description qui joue le rôle de caractère fonctionne plutôt comme une expression indexicale conformément à l'usage des articles définis en langues naturelles)

Le prédicat fait intervenir la propriété d'être identique à Lévesque\* (quel que soit le statut ontologique qu'on veuille accorder à la notion de "propriété") et la notion d'identité ainsi introduite doit être comprise au sens de la continuité spatio-temporelle, ce qui a pour effet de laisser indéter-

<sup>(14)</sup> KRIPKE, S., [1980], 70.

minée l'identité des individus au sens métaphysique de l'expression. Le prédicat que l'on considère est satisfait par un individu inscrit dans l'espace-temps, un "phénomène". Nulle part est-il suggéré que la référence est à l'individu lui-même ou, à l'inverse, que la chose elle-même n'est rien d'autre que le phénomène. En particulier, rien n'est déterminé concernant l'identité de l'objet "à travers les mondes possibles". En ce qui concerne les "noms" qui désignent des entités abstraites, des nombres, ou des classes, et qui, par conséquent, ne renvoient pas à des entités occupant une portion de l'espace-temps, ils peuvent être éliminés conformément à une procédure semblable à celle de Russell.

En résumé, un nom propre ordinaire désigne en contexte un individu qui est porteur du nom et on s'y réfère en tant que phénomène, c'est-à-dire en tant qu'individu occupant une certaine portion de l'espace-temps.

La théorie que je viens d'esquisser brièvement entraîne de nombreux avantages qu'on peut distinguer selon que l'hypothèse sur le caractère ou celle sur le contenu fait l'objet de nos considérations. Le fait de reconnaître aux noms un caractère semblable à celui indiqué plus haut permet d'expliquer le fait que plusieurs individus puissent être porteurs du même nom, ainsi que cela arrive souvent dans l'usage courant. La même hypothèse permet ensuite de rendre compte de ce qui relève de la compétence sémantique dans l'utilisation des noms propres. Un locuteur compétent peut ignorer le contenu d'un nom mais il connaît son caractère. Enfin, elle permet aussi d'expliquer en partie le caractère informatif des énoncés d'identité et de corroborer du même coup l'intuition que l'ignorance d'un énoncé d'identité provient de l'ignorance qu'un seul et même individu est porteur de deux noms différents. Je n'insiste pas plus longuement sur ces avantages. Mon but est plutôt de justifier l'hypothèse sur le contenu des noms propres et je considère que mes remarques concernant le caractère ne prêtent pas à la controverse.

Le fait de prétendre que les noms propres peuvent en contexte être considérés comme des abréviations de descriptions définies russelliennes rend compte de la vérité des énoncés existentiels négatifs et rend compte de la signification des énoncés qui contiennent des noms propres sans référent. Au surplus, on est en mesure d'expliquer comment un agent peut croire quelque chose lorsqu'il croit un énoncé qui contient un tel nom. Ces difficultés sont facilement résolues dans le cadre d'une théorie descriptiviste alors qu'une théorie de la référence directe ne semble pas avoir un même pouvoir explicatif.

Mais il y a plus. Je prétendrais que ma façon de rendre compte du fonctionnement des noms propres a l'avantage de nous rapprocher de l'usage courant. Les locuteurs du français qui utilisent le nom propre "Lévesque" ne considèrent pas que leurs actes référentiels atteignent l'individu Lévesque "lui-même" conçu comme "substance" ou comme "particulier dénudé" et donc indépendamment de ses traits empiriques. Ils ne s'en servent pas pour référer à un même individu "à travers les mondes possibles". Ils ne s'en servent pas plus pour se référer à une somme de traits empiriques, l'individu Lévesque étant alors identifié à la somme de ses propriétés. On n'a donc pas à reconstruire leurs usages d'une façon qui nous oblige à leur attribuer une conception implicite qui est philosophiquement compromettante concernant l'identité des personnes ou des objets. Les philosophes du langage ont souvent la fâcheuse tendance de mêler un peu trop rapidement les considérations sémantiques à des considérations métaphysiques, ce qui a pour effet d'imposer aux locuteurs une métaphysique qu'ils n'endossent pas vraiment. Ma théorie permet au contraire de désinvestir les actes référentiels des implications métaphysiques concernant la nature des référents. Il ne s'agit pas de nier les engagements ontologiques impliqués dans les usages référentiels mais bien de nier les implications ontologiques concernant la nature des référents et la question de leur identité métaphysique.

Je proteste donc à l'endroit de ceux qui jugent artificielles et sans fondement les paraphrases dans le genre de celles proposées par Quine. Lorsque la paraphrase prend la forme que je suggère, elle a, malgré les apparences, l'avantage de s'ajuster enfin à l'usage courant.

La théorie que je propose a aussi cependant pour effet de reléguer l'usage kripkéen des noms propres à la sphère de la référence des locuteurs et non plus à celle de la référence sémantique. Les locuteurs qui font usage de noms propres et qui présupposent un certain nombre de choses concernant l'identité des objets auxquels ils se réfèrent peuvent alors réaliser des actes référentiels aux objets "eux-mêmes", et ce, "dans tous les mondes possibles". La seule différence est que le succès de tels actes ne repose plus désormais seulement sur le potentiel sémantique des noms propres mais aussi sur les intentions de signifier des locuteurs eux-mêmes. En somme, la rigidité devient une propriété de certains actes référentiels des locuteurs et non plus une propriété sémantique comme telle. Cela veut dire aussi que les noms propres peuvent être utilisés autrement que comme des désignateurs rigides. Il y a autant d'usages possibles qu'il y a de con-

ceptions possibles de l'identité des objets auxquels on se réfère. L'identité peut être vue comme une propriété primitive ou définie, comme absolue ou relative, comme nécessaire ou contingente, et subordonnée ou non à un critère d'identification. Même si, du point de vue sémantique, les noms servent à référer à des objets spatio-temporels sans plus, les locuteurs, eux, peuvent réaliser des actes référentiels de différents types selon la conception de l'identité adoptée. On pourrait ainsi regrouper ces actes référentiels en trois grandes catégories: les usages directement référentiels, les usages descriptifs et les usages épistémiques. Ceux qui conçoivent l'identité comme une notion primitive, absolue et nécessaire peuvent utiliser les noms pour réaliser des actes directement référentiels (Kripke, Kaplan). Ceux qui, par contre, conçoivent l'identité comme une notion définie et/ou relative pourront réaliser des usages descriptifs des noms soit parce que le nom est utilisé comme une abréviation de descriptions spécifiant des traits empiriques (Russell au sujet des noms propres ordinaires) soit parce qu'un terme de sorte lui est associé (Gibbard).

Enfin, ceux qui croient que l'identité des objets est en partie fonction d'un critère d'identification pourront réaliser des actes référentiels épistémiques dans lesquels une certaine connaissance du référent intervient. La référence pourra impliquer dans ce cas une connaissance directe de l'objet (Russell au sujet des noms logiques) ou impliquer que l'agent sait qui ou quel est le référent (Hintikka). La théorie que je propose s'accorde avec tous ces usages des noms propres en même temps qu'elle les relègue à la sphère de l'intention de signifier du locuteur ("speaker's meaning").

Enfin, cette théorie est aussi indifférente au problème de l'inscrutabilité de la référence. La thèse de l'inscrutabilité suppose qu'il n'y a pas de connexion réelle entre les expressions prises isolément et les objets dans le monde, que cette connexion soit causale, conceptuelle ou épistémique. Ceux qui rejettent la thèse de Quine pourraient voir un intérêt empirique à la théorie que je propose et ceux qui l'endossent peuvent malgré tout y voir un intérêt normatif dans la mesure où elle impose un cadre sémantique commun à des locuteurs qui risquent d'avoir des conceptions métaphysiques très différentes.